



PLUS FORTS ENSEMBLE

COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAILLEURS BLESSÉS
RAPPORT ANNUEL 2024



Table des matières

- 1 Mot de bienvenue du Comité consultatif des travailleurs blessés
- 2 Le Comité consultatif des travailleurs blessés au Nouveau-Brunswick : **Écouter, apprendre, diriger**
- 3 Engagement envers la transparence : **Tenir les travailleurs informés**
- 4 Améliorations apportées aux prestations : **Une étape historique pour les travailleurs blessés**
- 5 Renforcer les liens avec le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB
- 6 Questions et réponses – Kirk Westfield : **Un travailleur blessé devenu défenseur des droits**
- 10 Dernières réflexions
- 11 Regard vers l'avenir : **Priorités pour 2025**

Mot de bienvenue du Comité consultatif des travailleurs blessés



Le Comité consultatif des travailleurs blessés est fier des progrès qu'il a réalisés au cours de l'année écoulée en matière de défense du bien-être et des intérêts des travailleurs blessés et de leur famille au Nouveau-Brunswick. **L'année 2024 a été une année de croissance importante, de collaboration et de résultats positifs, qui reflètent notre engagement commun à faire une différence.**

Cette année, nous avons connu des changements intéressants et avons saisi de nouvelles possibilités. Le Comité a accueilli un nouveau membre, **Kirk Westfield**, dont l'expérience vécue et la passion pour le service ont apporté une perspective et une énergie inestimables. Nous avons également eu le privilège de nouer des liens plus étroits avec le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, et avons fait une présentation réussie devant lui en décembre. Ce moment important nous a permis non seulement de démontrer la valeur de notre travail, mais favorisera une plus grande collaboration et reddition de comptes dans les années à venir.

Notre travail en 2024 portait non seulement sur les politiques et la défense des droits, mais sur **la promotion d'un sentiment de communauté**. Grâce à une plus grande présence sur le site Web de Travail sécuritaire NB et à de nouveaux outils d'engagement, comme la plateforme Parlons sécurité NB, nous avons permis à un plus grand nombre de travailleurs blessés de se faire entendre et de faire partie de la conversation. Nous avons travaillé sans relâche pour nous assurer que nous ne sommes pas seulement un comité, mais une ressource fiable et un allié de confiance pour les travailleurs blessés.

Nous sommes inspirés par les possibilités qui s'offrent à nous en 2025. Qu'il s'agisse de faire avancer les améliorations aux prestations ou de renforcer notre présence à des activités clés telles que le Jour de deuil et la randonnée « Un pas pour la vie », nous sommes déterminés à continuer à faire des progrès. Notre mission demeure claire : défendre les intérêts des travailleurs blessés; assurer que leurs voix sont entendues; et créer un régime qui valorise la dignité, l'équité et la justice.

Merci à tous ceux qui ont appuyé nos efforts cette année, notamment nos membres, les employés de Travail sécuritaire NB, les intervenants et les travailleurs que nous sommes fiers de représenter. Ensemble, nous continuerons à avoir un effet positif sur la vie des travailleurs blessés et de leur famille.

Meilleures salutations,

Pam Baker, Paula Garant, Leica Gahan et Kirk Westfield

Membres du Comité consultatif des travailleurs blessés

Pamela Baker Paula Garant Leica Gahan Kirk Westfield

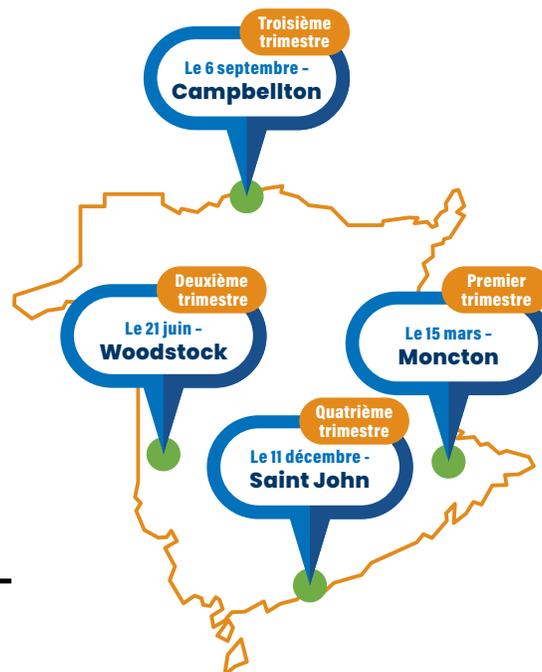
Le Comité consultatif des travailleurs blessés au Nouveau-Brunswick : **Écouter, apprendre et diriger**

Le Comité se réunit à intervalles réguliers tout au long de l'année dans différentes communautés de la province afin de s'assurer que la voix des travailleurs blessés est entendue là où ils vivent et travaillent. Ses membres représentent diverses régions du Nouveau-Brunswick, ce qui leur permet d'apporter des points de vue variés. En plus des réunions en personne, le Comité tient également des réunions spéciales de façon virtuelle, au besoin, pour aborder les nouvelles questions et faire avancer les discussions.

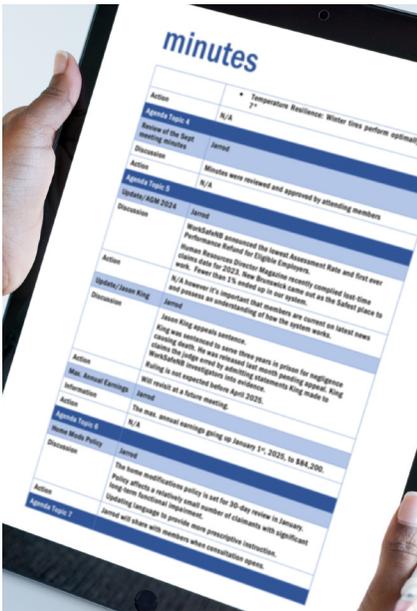


Page Web du Comité consultatif des travailleurs blessés :

travailsecuritairenb.ca/politiques-et-lois/politiques/comite-consultatif-des-travailleurs-blesses



Engagement envers la transparence : Tenir les travailleurs informés



PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

En 2024, le Comité a commencé à publier les procès-verbaux de ses réunions. Cette mesure importante visait à assurer une plus grande transparence. En donnant au public et au conseil de Travail sécuritaire NB accès à nos procès-verbaux, nous assurons que les travailleurs blessés et les intervenants sont au courant de notre travail, de nos priorités et de nos efforts pour représenter les intérêts des travailleurs. Les procès-verbaux sont affichés sur notre page Web, ce qui renforce notre engagement envers la transparence et la reddition de comptes.

EXPOSÉS DE POSITION

Nous nous engageons à participer à tous les examens législatifs et à toutes les consultations en matière de politiques. Nos exposés de position, qui reflètent les perspectives et les priorités des travailleurs blessés, sont affichés sur le site Web de Travail sécuritaire NB afin de renseigner le public et les responsables des politiques.

TRANSPARENCE

Les biographies, les photos et les coordonnées des membres du Comité ont été publiées, ce qui permet aux travailleurs blessés de communiquer plus facilement avec nous pour obtenir de l'aide et des conseils. Ces mesures reflètent notre engagement à être accessibles et à bien représenter les travailleurs blessés de la province.

Améliorations apportées aux prestations : Une étape historique pour les travailleurs blessés

Le Comité était très heureux de voir les améliorations historiques apportées aux prestations dans le cadre du projet de loi 45 entrer en vigueur le 1er juillet 2024. Ces améliorations représentent une étape importante pour les travailleurs blessés de la province et ramènent les prestations d'indemnisation des travailleurs aux niveaux d'avant 1993, après de nombreuses années de pressions et de gérance prudente de la caisse des accidents.

L'augmentation des prestations pour **perte de gains, qui sont passées de 85 % à 90 % des gains nets**, assure une plus grande sécurité financière pour les travailleurs blessés pendant leur rétablissement. Cette amélioration témoigne de l'engagement de Travail sécuritaire NB à rendre le Nouveau-Brunswick conforme aux autres provinces et territoires, et à satisfaire aux besoins financiers des travailleurs blessés pendant une période souvent difficile et incertaine.

De plus, une modification apportée à la formule utilisée pour calculer le **salaire annuel maximum** permet de calculer les prestations d'une façon plus inclusive. En faisant passer le multiplicateur de 1,5 à 1,6, le salaire annuel maximum passera de 76 900 \$ en 2024 à 82 100 \$ en 2025.

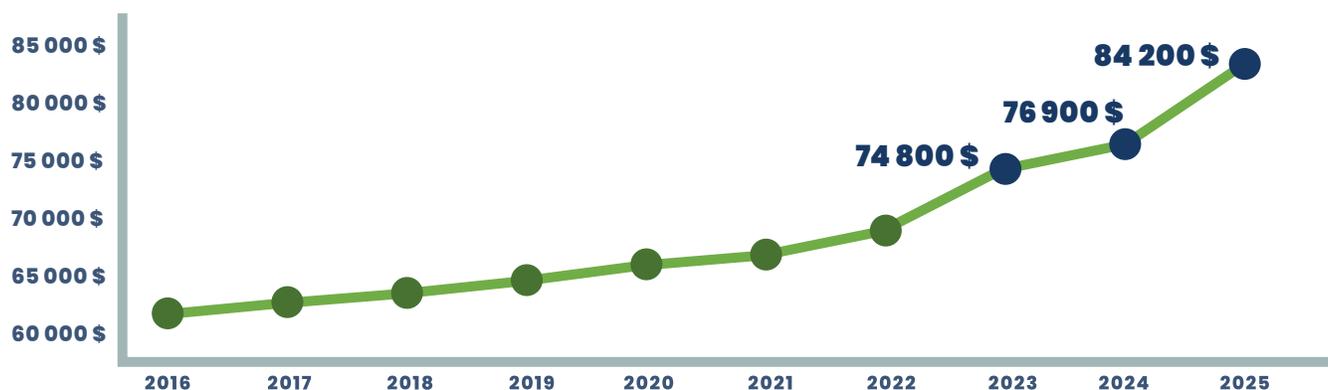
Par conséquent, un plus grand nombre de travailleurs recevront des prestations calculées selon leur salaire en entier. Cette amélioration est particulièrement importante pour les travailleurs qui ont un revenu plus élevé, tout en assurant une indemnisation plus juste pour les travailleurs qui subissent une blessure et qui doivent subvenir aux besoins de leur famille.

Ces améliorations font suite à des années d'efforts soutenus pour stabiliser la caisse des accidents, qui a fait face à des défis financiers importants au début des années 90. Ces défis ont entraîné une réduction des prestations en 1993. **Pour les travailleurs blessés néo-brunswickois, le retour aux niveaux d'avant 1993 représente une victoire attendue depuis longtemps, qui témoigne des efforts diligents du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de Travail sécuritaire NB.**

Nous tenons à remercier le conseil d'avoir accordé la priorité à ces modifications. Nous remercions également les travailleurs et les employeurs de la province d'avoir participé aux consultations. Ces améliorations constituent un fondement solide pour celles à venir, et nous sommes persuadés que les progrès se poursuivront en 2025 lorsque Travail sécuritaire NB entamera la deuxième phase des améliorations aux prestations.

Gains annuels maximums : Une forte augmentation de 2023 à 2025 !

PLEASE CHECK FRENCH





Renforcer les liens avec **le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB**

En décembre 2024, nous avons eu l'occasion de nous adresser directement au conseil de Travail sécuritaire NB, ce qui a renforcé notre rôle de représentants des travailleurs blessés. Nous avons fait part de l'expérience vécue de travailleurs et de défis continus auxquels ils font face, et nous avons présenté des recommandations pour améliorer les systèmes de soutien. Nous avons été encouragés par les réactions du conseil et nous avons hâte de continuer à bâtir cette relation en 2025 en poursuivant nos efforts en vue d'apporter des changements importants.

Kirk Westfield: Un travailleur blessé devenu défenseur des droits



En 2024, le Comité consultatif des travailleurs blessés a accueilli un nouveau membre, Kirk Westfield, qui a subi sur son parcours personnel une blessure au travail, est passé par le rétablissement, puis a entrepris le combat pour la défense des droits. M. Westfield apporte une perspective inestimable au Comité. Fort d'une expérience en intervention d'urgence, il a lui-même vécu le fardeau physique et mental d'une blessure subie au travail. Sa compréhension approfondie des défis auxquels sont confrontés les travailleurs blessés, tant au travail que dans le processus de rétablissement, fait de lui un fervent défenseur du changement.

Depuis qu'il est devenu membre du Comité, M. Westfield a fait valoir ses connaissances sur la santé et la sécurité psychologiques; la santé mentale des premiers intervenants; et le processus de retour au travail. L'expérience qu'il a vécue aide à combler l'écart entre les politiques et les répercussions réelles, en veillant à ce que les besoins des travailleurs blessés demeurent au premier plan.

Au cours des prochains paragraphes, M. Westfield en dit plus long sur son parcours, ce qui l'a mené au Comité et ce qu'il espère accomplir en faisant partie du Comité.



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER UN PEU DE VOTRE CARRIÈRE AVANT VOTRE BLESSURE? POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LA PROFESSION DE TRAVAILLEUR PARAMÉDICAL?

Après le secondaire, je savais que j'apprenais mieux par la pratique plutôt qu'en salle de classe traditionnelle. J'étais pris dans des centres d'appels et j'avais l'impression de ne pas avancer. Finalement, je me suis réinstallé dans mon village natal et j'ai rejoint le corps de pompiers volontaires de Musquash, suivant ainsi les traces de mon père et de mon jeune frère.

À l'époque, les services d'ambulance du Nouveau-Brunswick étaient plus localisés et les travailleurs paramédicaux étaient souvent formés auprès de notre service des incendies. J'ai appris à connaître ces professionnels, j'ai posé beaucoup de questions, et rapidement, j'ai été fasciné par cette profession. Lorsqu'une caserne de la région cherchait des techniciens d'urgence médicale, j'ai posé ma candidature et, dès mon premier quart de travail, j'ai su que j'avais trouvé ma vocation.

Devenir travailleur paramédical a été un défi, mais je me suis investi corps et âme. Le lendemain de mon examen, j'ai commencé à travailler. Je suis devenu une personne-ressource, j'agissais à titre de mentor auprès de nouveaux diplômés et j'assumais des rôles de leadership. J'ai adoré chaque minute. Même en sachant ce que je sais maintenant, si je devais tout recommencer, je n'hésiterais pas. Cela en a valu la peine.



QUELLE A ÉTÉ LA PARTIE LA PLUS DIFFICILE DE VOTRE RÉTABLISSEMENT, PHYSIQUEMENT, MENTALEMENT OU LES DEUX?

Il y a eu quelques parties difficiles. D'abord, accepter que quelque chose n'allait pas et demander de l'aide. J'ai connu des difficultés pendant longtemps avant de demander de l'aide. En y réfléchissant, j'aurais aimé l'avoir fait plus tôt – peut-être que je serais encore travailleur paramédical aujourd'hui. Cette pensée me préoccupe encore.

Ensuite, accepter que j'avais changé. Le « vieux Kirk » n'était plus et je ne savais pas qui j'étais ni ce que j'étais censé faire. Mon mariage en a souffert. Je me suis isolé de mes amis. Je pensais que la meilleure chose était de m'occuper de la situation seul – si personne ne voyait mes difficultés, personne ne saurait que j'étais dévasté. Cependant, l'isolement n'a fait qu'empirer les choses.



COMMENT AVEZ-VOUS COMMENCÉ À PARTICIPER AU COMITÉ ET QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE D'Y SIÉGER?

Un membre de mon groupe de soutien par les pairs m'a dit que Travail sécuritaire NB avait un comité pour les travailleurs blessés et qu'il cherchait de nouveaux membres. J'ai hésité. Je n'arrêtais pas de peser le pour et le contre, me demandant si me mettre en avant en valait la peine.

Puis je me suis souvenu de quelque chose que mon père m'avait dit quand j'étais plus jeune :

« S'il doit en être ainsi, c'est à toi d'agir. »

Ces paroles m'ont marqué. Si je voulais un changement, je devais aider à le rendre réel. Si je voulais vivre, personne ne viendrait me sauver – je devais me sauver moi-même. C'est pourquoi je suis devenu membre du Comité.



QUELLE A ÉTÉ VOTRE EXPÉRIENCE AU COMITÉ JUSQU'À MAINTENANT? Y A-T-IL UN ÉLÉMENT QUI VOUS A SURPRIS?

Les autres membres du Comité m'ont accueilli à bras ouverts. J'avais tellement peur de me présenter à cette première réunion, mais je suis très heureux de l'avoir fait. Ma participation au Comité m'aide à combler le vide laissé après que j'ai dû arrêter de travailler.

Ma plus grande surprise? À quel point j'aime ça. Je me suis dit que j'allais tenter ma chance, et maintenant je ne pourrais pas m'imaginer ne pas en faire partie. Qui ne tente rien n'a rien.



QUESTIONS et réponses



SI VOUS POUVIEZ CHANGER UNE CHOSE DANS LE RÉGIME D'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS, DE QUOI S'AGIRAIT-IL?

L'ÉGALITÉ. Ce mot est beaucoup utilisé de nos jours, mais il s'applique ici aussi, surtout lorsqu'il s'agit de santé mentale.

L'état de stress post-traumatique n'est pas nouveau. Nos forces armées et la Gendarmerie royale du Canada le connaissent depuis des dizaines d'années, et ces groupes ont établi des politiques et des programmes qui fonctionnent. Par contre, les premiers intervenants comme les travailleurs paramédicaux sont traités différemment. Pourquoi? Pourquoi Travail sécuritaire NB ne collabore-t-il pas avec Anciens Combattants Canada pour élaborer un modèle qui sert réellement les travailleurs blessés?

Le plus difficile, c'est que l'état de stress post-traumatique touche chacun différemment. Ce qui fonctionne pour une personne peut ne pas fonctionner une autre. Toutefois, sans accès à tous les outils qui en ont aidé d'autres avant nous, nous n'obtiendrons jamais le soutien dont nous avons vraiment besoin.

C'est exactement la raison pour laquelle je suis devenu membre du Comité – parce que si l'on veut changer les choses, on doit commencer quelque part. Même si je n'aide qu'une seule personne, cela en vaudra la peine.





VOUS AVEZ MONTRÉ DES PHOTOS INCROYABLES DE VOTRE CARRIÈRE – QU’EST-CE QU’ELLES SIGNIFIENT POUR VOUS?

À un certain moment, j’ai voulu effacer cette partie de ma vie. Une nuit où j’avais fait de l’insomnie et je ressentais de la colère, j’ai commencé à effacer toutes les photos que j’avais de mon époque comme travailleur paramédical et pompier.

Je ne sais pas pourquoi j’ai arrêté, mais je suis heureux de l’avoir fait.

Maintenant, ces photos me rappellent que tous mes souvenirs ne sont pas mauvais. J’aimais mon travail. J’ai adoré aider les gens dans leurs pires moments et essayer d’améliorer leur situation. Ces photos éveillent encore en moi beaucoup d’émotions, mais je suis enfin dans un état où je peux les apprécier de nouveau.



QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN TRAVAILLEUR BLESSÉ QUI ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS EN CE MOMENT?

TROUVE LES TIENS. Un ancien combattant de mon groupe de pairs m’a dit un jour :

« Débarrasse-toi du passé s’il le faut. Laisse entrer un peu de lumière, mon ami. Trouve des gens qui te comprennent et prends appui sur eux. Nous étions frères au combat, et nous sommes frères une fois la poussière retombée. »

Ces paroles m’ont marqué. Lorsque vous êtes blessé, physiquement, mentalement ou les deux, il est facile de croire que personne ne comprend ce que vous vivez. Mais il y a des gens qui le comprennent. Vous n’avez qu’à les trouver.

Entourez-vous de personnes qui ont parcouru le même chemin. Aidez-les quand vous le pouvez. Laissez-les vous aider quand vous en avez besoin. Vous n’êtes pas seul.



WHAT KEEPS YOU MOTIVATED IN YOUR ADVOCACY WORK?

FRENCH NEEDED

HELPING PEOPLE. If I can make even one person’s life better, it’s worth it. We’re all equal. We all deserve better. I want to do my part to help build a better world—not just for us, but for the generations to come.

FRENCH NEEDED





Dernières réflexions

Le Comité demeure inébranlable dans sa mission de défendre les intérêts des travailleurs blessés et de leur famille, et veille à ce que leur voix soit non seulement entendue, mais aussi qu'elle favorise des changements importants. **L'année 2024 a été une année de transformation, qui a jeté les bases d'effets encore plus puissants dans les années à venir.**

Compte tenu de l'élan pris au cours de la dernière année et du soutien continu de Travail sécuritaire NB, nous sommes optimistes quant à ce que l'avenir nous réserve. Notre présentation réussie au conseil d'administration en décembre a renforcé l'importance du rôle du Conseil en tant que conseiller et partenaire de confiance dans l'élaboration de politiques et d'initiatives qui ont un effet direct sur la vie des travailleurs blessés. Ce lien renforcé nous aidera à demeurer un défenseur visible et influent à l'avenir.

En 2025, nous nous engageons à tirer parti des progrès que nous avons réalisés comme suit :

- **FAVORISER LA TRANSPARENCE :** Publier des mises à jour et des rapports à intervalles réguliers pour nous assurer que les travailleurs blessés et les intervenants restent au courant de notre travail.
- **ÉTABLIR DES LIENS :** Approfondir les relations avec Travail sécuritaire NB, les organismes communautaires et les travailleurs du Nouveau-Brunswick afin de créer un réseau plus inclusif et engagé.

- **AMPLIFIER LA VOIX :** Élargir les efforts de sensibilisation par le biais d'activités telles que le Jour de deuil, la randonnée « Un pas pour la vie » et la Conférence sur la santé et la sécurité de Travail sécuritaire NB, en veillant à ce que la voix des travailleurs blessés reste au premier plan.

Notre vision pour l'avenir comprend la promotion de la prochaine vague d'améliorations des prestations, la résolution des problèmes systémiques au sein du régime d'indemnisation et la poursuite de l'accroissement de la présence du Comité en tant que ressource pour les travailleurs blessés. En saisissant ces occasions, nous visons à faire avancer des initiatives qui améliorent la justice, l'équité et la dignité pour tous.

Merci à tous ceux qui ont appuyé nos efforts en 2024. Ensemble, nous avons démontré que lorsque la voix des travailleurs blessés est amplifiée, un véritable changement est possible. Alors que nous entamons 2025, nous sommes motivés face aux possibilités qui nous attendent et nous restons inébranlables dans notre dévouement à améliorer la vie de ceux que nous servons.

Meilleures salutations,

Comité consultatif des travailleurs blessés

Regard vers l'avenir : Priorités pour 2025



Renforcer l'effet des politiques : Veiller à ce que le Comité contribue à tous les principaux examens des politiques de Travail sécuritaire NB.



Sensibiliser le public : Accroître la participation à des activités clés comme le Jour de deuil et la randonnée « Un pas pour la vie ».



Améliorer le perfectionnement des membres : Encourager les possibilités de perfectionnement professionnel pour les membres du Comité.



Améliorer le soutien offert aux travailleurs : Examiner des initiatives comme les partenariats communautaires pour la réadaptation et le soutien en santé mentale.





REMERCIEMENTS AUX **ANCIENS MEMBRES** DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAILLEURS BLESSÉS

Le Comité exprime sa gratitude à Pauline Diotte et Azarie Ross pour leur temps et leur apport au Comité. Leur participation a aidé à façonner les discussions et à faire entendre la voix des travailleurs blessés. Nous les remercions de leurs services et leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs projets futurs.